

L'an deux mille vingt-six, le 11 février le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Guénaël, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 février 2026

PRESENTS (14) M. LAUNAY Guénaël, M. RUAUD Fabrice, Mme MOHAER Céline, M. PERRICHOT Corentin, Mme RUAUD Annick, Mme CESARI Frédérique (*arrivée à 19h53 avant le vote de la DEL20260211-07*), Mme BERTHY Juliette, M. LABBE Benoît (*arrivée à 20h04 avant le vote de la DEL20260211-07*), Mme GEFFROY Aurélie, Mme LUCAS Marie-Thérèse, M. GUILLOT ALAIN, M. CHOTARD Alain, M. JOSSET Sylvain, M. CHOTARD Clément.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :

Mme ROUAUD Louise, ayant donné pouvoir à Mme MOHAER Céline.

M. LE HENAFF Edouard, ayant donné pouvoir à Mme GEFFROY Aurélie.

M. ROGER Grégory, ayant donné pouvoir à M. LAUNAY Guénaël.

ABSENTS (2) :

Mme GICQUEL Lauréline, M. RIALET Kevin.

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 janvier 2026.

Finances :

Délibération pour le renouvellement de notre adhésion à l'association BRUDED.

Délibération pour la modification de tarifs pour les repas de l'Augantine.

Vie associative

Délibération pour l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2026.

Délégations exercées par le maire

Dossier en cours

Questions diverses

.....
Désignation du secrétaire de séance

Mme Céline MOAHER a été élue **secrétaire de séance**.

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal 21 janvier 2026

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 janvier 2026 est **approuvé** par les membres présents.

2) Approbation de l'ordre du jour du conseil municipal 11 février 2026

L'ordre du jour ci-dessus de la présente réunion a été **approuvé** à l'unanimité, (Résultat du vote : 0 abstention, 0 vote contre, 15 votes pour) des membres présents ou représentés.

1) Finances :

Délibération DEL20260211-05 – RENOUELEMENT DE NOTRE ADHESION A L'ASSOCIATION BRUDED

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion à l'association Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable (BRUDED), suite au courrier de BRUDED adressé en mairie le 20 janvier 2026. Pour rappel, celle-ci a pour objectif de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et Loire Atlantique. Pour cela, l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

Le montant de l'adhésion est de 0,36 €/habitant 1597 hab.

Pour l'année 2026, la cotisation s'élève à 574,92 €.

Il est demandé au conseil municipal de :

D'approuver l'adhésion à l'association BRUDED.

D'approuver le maintien la désignation des représentants de la commune, soit Monsieur le Maire en tant que titulaire et Madame Céline MOHAER en tant que suppléante.

De décider de verser la cotisation 2026 de 574,92 €.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, l'unanimité (Résultat du vote : 15 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents :

Approuve l'adhésion à l'association BRUDED.

Approuve le maintien la désignation des représentants de la commune, soit Monsieur le Maire en tant que titulaire et Madame Céline MOHAER en tant que suppléante.

Décide de verser la cotisation 2026 de 574,92 €.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération DEL20260211-06 – MODIFICATION DE TARIFS POUR LES REPAS DE L'AUGANTINE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de l'ouverture de l'Augantine, depuis le 1er septembre 2025 des tarifs complémentaires aux tarifs communaux pour l'année 2025 et pour l'année scolaire 2025-2026 ont été votés pour l'ALSH des mercredis et des vacances scolaires. Une erreur est apparue dans la délibération de ces tarifs, à savoir qu'il fallait y inscrire le tarif de 04,00 € pour un repas de l'ALSH des mercredis et des vacances scolaires et non pas 04,50 €. L'objectif de cette délibération est de corriger cette erreur.

Il est donc proposé :

Pour le repas enfant & encadrement de l'ALSH des mercredis et des vacances scolaires pour l'année 2025 et pour l'année scolaire 2025-2026 le tarif de 04,00 €.

Vu la délibération n°DEL20241211-77 du vote des tarifs communaux pour l'année 2025 et année scolaire 2025-2026,

Vu la délibération n°DEL20250917-40 du vote de la création de tarifs complémentaires pour les repas de l'Augantine.

Il est demandé au conseil municipal :

D'adopter le tarif de 04,00 € pour le repas enfant & encadrement de l'ALSH des mercredis et des vacances scolaires pour l'année 2025 et pour l'année scolaire 2025-2026.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, (Résultat du vote : 15 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents :

Adopte la création/modification du tarifs de 04,00 € pour le repas enfant & encadrement de l'ALSH des mercredis et des vacances scolaires pour l'année 2025 et pour l'année scolaire 2025-2026.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2) Vie associative

Délibération DEL20260211-07 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

Monsieur Fabrice RUAUD, Adjoint au Maire, délégué à la vie associative informe que la commission municipale vie associative – sport – loisirs – affaires culturelles s'est réunie pour étudier les demandes de subventions des associations pour l'année 2026. Monsieur Fabrice RUAUD présente à l'assemblée les demandes ainsi que les montants proposés par la commission.

Dossiers de demandes de subventions reçus pour 2026		Demandes de subventions 2026		
Catégorie	Nom de l'association	Dossier reçu	Demande	propositions
Culturelle	Association Pour la sauvegarde du val sans retour et de la forêt de brocéliande	x	303,00 €	303,0 €
Culturelle	Comité de liaison du Concours National de la Résistance et de la Dé	x	libre	
Culturelle	L'Elan Auganais – AUGAN	x	1 000,00 €	1 000 €
Culturelle	Les Voix de l'Oyon – AUGAN	x	150,00 €	150 €
Culturelle	Les Petits Baladins – AUGAN	x	350,00 €	350 €
Culturelle	Club de l'Age d'Or – AUGAN	x	200,00 €	200 €
Culturelle	Festival de l'Accordéon – AUGAN	x	500,00 €	500 €
Culturelle	GAB 56 (fête du lait) - AUGAN			
Culturelle	La Bande FM (Festival B.D. FORMAT) - AUGAN	x	800,00 €	500 €
Culturelle	L'Air de rien			
Culturelle	Aprala – Timbre FM - AUGAN	x	1 000,00 €	1 000 €
Culturelle	Les Amis du Patrimoine Auganais - AUGAN	x	400,00 €	400 €
Culturelle	BREIZH DANS AUGAN	x	200,00 €	200 €
Culturelle	TOUT.ES UN VILLAGE			
Culturelle	AILES	x	500,00 €	200 €
Culturelle	Tête en l'air	x	500,00 €	500 €
Culturelle	L'outil en main de RUFFIAC	x	50,00 €	50 €
Culturelle	Eveil à la musique au pays	x	1 000,00 €	200 €
Culturelle			6 953,00 €	5 553 €
Sportive	Avenir Campénéac Augan - AUGAN	x	2 500,00 €	1 800 €
Sportive	Mords dans l'guidon	x	200,00 €	200 €
Sportive	Amicale des Pêcheurs de l'étang des Rosaies - AUGAN	x	200,00 €	150 €
Sportive	Les Flèches Auganaises	x	200,00 €	200 €
Sportive	Team MOIZO			
Sportive	Entente Morbihanaise du sport scolaire	x		
Sportive	Judo Club – CAMPENEAC	x	330,00 €	330 €
Sportive	Badminton Club du Pays de Guer			
Sportive			3 430,00 €	2 680 €
Santé/Solidari té	Téléthon - Télésolidaire			
	LE PLI			
Santé/Solidari té	Amicale des Donneurs de Sang - AUGAN	x	160,00 €	160 €
Santé/Solidari té	Banque Alimentaire du Morbihan – Vannes (0.23 €/hbs)	x	350,00 €	350 €
Santé/Solidari té	Les Restaurants du Cœur – VANNES	x	130,00 €	130 €
Santé/Solidari té	Association prévention routière	x	libre	
Santé/Solidari té	ADAPEI Les papillons blancs	x	libre	
Santé/Solidari té	Ligue contre le Cancer - CD56	x	500,00 €	
Economie sociale et solidaire	ESS'entiel PLOERMEL (siège à AUGAN)	x	1 000,00 €	- €
Santé/Solidari té	Association Régionalé des laryngectomisés	x	libre	- €
Santé/Solidari té	FNATH	x	100,00 €	100 €
Santé/Solidari té	Rêves de clown	x	libre	
Santé/Solidari té	Vaincre la mucoviscidose	x	libre	
solidarité	Les Chats libres (BEIGNON)	x	libre	
Santé/Solidari té	Secours Catholique – VANNES	x	libre	
Santé/Solidari té	association des amis de l'EHPAD		LIBRE	100 €
Santé/Solidarité			2 240,00 €	840 €
Partenaire direct - compétence commune	Société de Chasse - AUGAN / Fonctionnement de l'association			
	Société de Chasse - AUGAN / Subvention (piégeage ragondins : 7 piégeurs * 100 euros = 700)		700,00 €	700 €
Partenaire direct - compétence commune	A.F.N. - AUGAN - U N C	x	150,00 €	150 €
	Eaux et rivières	x	libre	
Partenaire direct - compétence commune	Amicale Laïque – Augan (fonctionnement)	x	250,00 €	250 €
	Amicale Laïque - activités pédago. 2026 : 67,58 €/74 élèves (sept 2025)	x	5 000,92 €	5 000,92 €
Partenaire direct - compétence commune	A.P.E.L - AUGAN	x	6 000,00 €	250 €
Partenaire direct - compétence commune			12 100,92 €	6 350,92 €
TOTAL des demandes tout type			24 723,92 €	15 423,92 €

Après les débats :

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver les propositions de subventions indiquées dans le tableau ci-dessus.

De prévoir les crédits nécessaires au chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget principal 2026.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Fabrice RUAUD, Adjoint au Maire, décide à la majorité, (Résultat du vote : 16 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention) des membres présents :

D'approuver les propositions de subventions indiquées dans le tableau ci-dessus.

De prévoir les crédits nécessaires au chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget principal 2026.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

3) Délégations exercées par le maire

Décisions de non-préemption sur déclaration d'intention d'aliéner :

Le 10 décembre 2025 sur les parcelles YH n°192, YH n°194.

Le 22 janvier 2026 sur la parcelle YH n°166.

Devis signés :

Signature d'un devis le 23/01/2026 auprès de LA LOGIA de 380,00 € TTC pour spectacle pour la médiathèque.

Signature d'un devis le 26/01/2026 auprès de L.P.E. de 3222,48 € TTC pour mise en norme des moyens de secours (BAES).

Signature d'un devis le 26/01/2026 auprès de L.P.E. de 1051,68 € TTC pour mise en norme des moyens de secours (Batteries).

Signature d'un devis le 26/01/2026 auprès de L.P.E. de 561,48 € TTC pour mise en norme des moyens de secours (Extincteurs & divers).

Signature d'un devis le 26/01/2026 auprès de M.I.S.R. de 810,00 € TTC pour 10h forfait intervention informatique.

Signature d'un devis le 26/01/2026 auprès de PLG de 594,72 € TTC pour sèche mains salle multifonctions.

Signature d'un devis le 26/01/2026 auprès de JD EUROCONFORT de 169,72 € TTC pour pièce pour lave vaisselle de l'Augantine.

Signature d'un devis le 29/01/2026 auprès de EPM AGENCEMENT de 6224,24 € TTC pour agencement de la maison médicale.

Signature d'un devis le 29/01/2026 auprès de BROCELIANDE NETTOYAGE de 168,00 € TTC pour vitrerie de l'Augantine.

Signature d'un devis le 29/01/2026 auprès de L.P.E. de 660,00 € TTC pour formation "incendie-Extincteurs" pour les agents et bénévoles.

Signature d'un devis le 03/02/2026 auprès de A. METALLERIE de 484,70 € TTC pour rampe d'escalier extérieur du foyer

Signature d'un devis le 04/02/2026 auprès de MANUTAN de 504,00 € TTC pour bac à roulette pour l'Augantine.

Signature d'un devis le 05/02/2026 auprès de JCD PEINTURE de 5801,98 € TTC pour ravalement de la maison médicale.

Signature d'un devis le 05/02/2026 auprès de SPPM de 3231,84 € TTC pour cloisons supplémentaires de la maison médicale.

Signature d'un devis le 05/02/2026 auprès de Comme un air de couture de 228,00 € TTC pour la jupe de la scène de la salle multifonctions.

Signature d'un devis le 06/02/2026 auprès de A. METALLERIE de 7877,75 € TTC pour la restauration du portail et des portillons du cimetière.

Signature d'un devis le 06/02/2026 auprès de Comme un air de couture de 225,00 € TTC pour tour de cou serviettes de table de l'Augantine.

Signature d'un devis le 06/02/2026 auprès de VEOLIA de 10563,28 € TTC pour le remplacement de 4 poteaux à incendie.

4) Dossiers des commissions municipales – Comités - Informations :

Informations RH

Formation "incendie/extincteurs" pour tous les agents et les bénévoles le 8 avril 2026.

Mise à jour des visites médicales pour tous les agents.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Prochain conseil d'administration : lundi 2 mars 2026.

Convention CAF signée entre les communes et l'OBC.

Retour sur la commission des affaires sociales de l'OBC.

Commission des finances :

Le vendredi 20 février 2026 – 15h30 : Commission municipale des finances - Préparation budgétaire 2026

Commission urbanisme et travaux :

Échange sur un dossier privé d'urbanisme : démarche pour la correction d'une éventuelle erreur matériel sur le PLU 2014, concernant le zonage d'une parcelle dans le bourg d'Augan. Dossier en cours de traitement en échange avec le contrôle de la légalité de la préfecture. Ce dossier pourra être remis à l'ordre du jour après les élections.

Commission vie associative - sport – loisirs – affaires culturelles :

Retour des subventions aux associations de l'OBC.

Commission Espaces verts – Environnement – Voirie

Retour des travaux d'assainissement du Hameaux sous le Bois. Du retard à prévoir suite à la situation météorologique des derniers jours.

Diverses routes inondées suite aux fortes pluies.

Questions diverses :

Réserve communale : point à faire sur le matériel de disponible des agriculteurs – Une réunion de travail va être organisée.

Information de Oust à Brocéliande Communauté (OBC) :

Au dernier conseil communautaire le SCOT a été voté par les élus. Une consultation publique suivra en juin 2026.

Autres sujets :

Préparation des permanences pour la tenue du bureau de vote du dimanche 15 mars prochain.

En raison des élections municipale qui se tiendront le 15 mars, Mr le Maire décide de faire une pause dans l'invitation des citoyens et citoyennes au conseil municipal du 10 mars.

Dates :

Le jeudi 12 février 2026 – 19h00 - Comité Cantine

Le samedi 14 février 2026 - Médiathèque : Atelier "Tricot, papote & thé" et poule au pot de l'ACA (club de football)

Le mercredi 18 février 2026 – 18h30 : Commission de contrôle des impôts directs (CCID)

Le jeudi 19 février 2026 - 18h00 - Commission de contrôle des listes électorales (CCLE)

Le vendredi 20 février 2026 – 15h30 - Commission municipale des finances - Préparation budgétaire 2026

Du 27 février au 22 mai 2026 - Médiathèque : Exposition "Namaste – Namaskar"- vernissage le vendredi 27 février - 18h30

Le mardi 03 mars 2026 – 10h00 - Commission d'arrondissement ERP de l'église

Le samedi 07 mars 2026 – Repas "choucroute" de Télésolidaire

Le mardi 10 mars 2026 – 19h30 - Conseil municipal

Le dimanche 15 mars 2026 - 08h00-18h00 (sous réserve) - 1er tour des élections municipales : Prévoir les assesseurs et scrutateurs

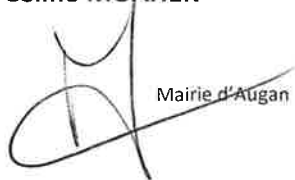
Le dimanche 22 mars 2026 - 08h00-18h00 (sous réserve) - 2ème tour des élections municipales : Prévoir les assesseurs et scrutateurs

Prochain conseil municipal : le mardi 10 mars 2026 – 19h30.

La séance du Conseil Municipal du 11 février 2026 est clôturée par Monsieur le Maire à 21h43.

Fait à Augan, le 21 janvier 2026,

La secrétaire de séance,
Céline MOAHER



Mairie d'Augan | Place St Marc | 56800 Augan | Tél 02 97 93 45 06 | mairie@augan.fr | augan.bzh

Le Maire
Guénaél LAUNAY

